

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 23 février 2026

Délibération n° 2026.02.07

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 16 février 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et M. Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Annick MONLON, et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : Gratuité d'inscription à la médiathèque de Lancié uniquement le jour de l'ouverture, le samedi 28 février 2026

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2023.06.34 du 5 juin 2023, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer les tarifs de la bibliothèque municipale, tarifs identiques à ceux pratiqués dans les différentes bibliothèques du réseau intercommunal.

Suite à la restructuration du centre-village, une nouvelle médiathèque a été construite dans le centre-village.

L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue le samedi 28 février 2026.

Afin d'attirer le plus grand nombre de personnes à cet événement et de les encourager à s'inscrire à la médiathèque, Monsieur le Maire propose de rendre les adhésions gratuites exclusivement le jour de l'ouverture, soit le samedi 28 février 2026.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'instaurer la gratuité de l'adhésion à la médiathèque de Lancié, uniquement le jour de l'ouverture, soit le samedi 28 février 2026**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

